

Matières résiduelles : un nouveau service sur le terrain au printemps 2017

Sorel-Tracy, le 11 février 2015 – La récente entente entre la MRC de Pierre-De Saurel, la Ville de Sorel-Tracy et SDD/Conporec, mettant fin à la poursuite de 22 M\$, permet à la MRC d'aller de l'avant avec l'adoption du règlement édictant le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé conformément à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles du gouvernement du Québec.

En parallèle, la MRC lance un appel d'offres afin d'octroyer un nouveau contrat de collectes, lequel inclura la collecte des bacs bruns dès mai 2017. L'arrivée de cette collecte et la récente création d'un écocentre sont une volonté de la MRC de poursuivre le virage vert amorcé il y a quelques années et qui avait dû être laissé de côté en raison de la poursuite.



Le Conseil de la MRC souhaite profiter de l'année qui vient pour bien faire les choses. À ce titre, une grande campagne de communication et de sensibilisation sera déployée afin de préparer les citoyens à la venue d'un troisième bac. « Nous voulons qu'au final, lorsque nous livrerons les bacs, les citoyens soient prêts à intégrer ce nouveau bac dans leur quotidien et qu'ils comprennent l'importance et les avantages de réduire l'enfouissement », précise le préfet, M. Gilles Salvas.

La MRC a bien planifié le coup, elle économise depuis plusieurs années, pour l'achat des bacs bruns, les montants provenant des redevances à l'enfouissement reçues grâce aux efforts de recyclage des contribuables. Ces montants permettront de payer 100 % des coûts d'achat des bacs bruns. « Mes collègues du Conseil et moi sommes vraiment fiers, une fois de plus, de la bonne gestion des fonds publics dans ce dossier! », ajoute M. Salvas.

« Il est certain, cependant, qu'avec l'ajout d'une collecte, une augmentation du compte de taxe est à prévoir. Par contre, nous n'avons pas les coûts exacts à l'heure actuelle puisque les résultats de l'appel d'offres pour ce contrat ne sont pas connus. Je peux vous assurer que nous avons la ferme volonté de maintenir les coûts le plus bas possible, et nous sommes confiants d'y arriver », conclut le préfet.

Un autre exemple de bonne gestion des finances publiques est le lancement hâtif de cet appel d'offres, le contrat de collectes se terminant quand même juste en septembre 2016. L'objectif de cette action est de favoriser la réception d'un maximum de soumissions : le délai de six mois entre l'octroi et le début du contrat permettra au plus bas soumissionnaire conforme de préparer ses ressources humaines et d'acquérir, s'il y a lieu, tout l'équipement nécessaire. À noter que la MRC lancera sous peu un appel d'offres public pour l'achat des bacs bruns.



La MRC est fière de participer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux, et elle espère que les citoyens participeront activement. Trier, c'est payant! Trier, c'est futé!

-30-

Source : Josée-Ann Bergeron | Coordonnatrice aux communications
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703 poste 227
jabergeron@pierredesaurel.com